

Notice de sélection pour Consultant(e) Individuel IC/146/PCH/2018

Date : 22 Octobre 2018

Pays	:	République Centrafricaine
Intitulé de la mission	:	Recrutement d'un(e) (01) Consultant(e)(e) international(e)(e) en matière d'assistance et d'appui technique pour le Projet de « Promotion des petites centrales hydroélectriques pour un meilleur accès aux services énergétiques modernes en République Centrafricaine ».
Durée de la mission	:	Quarante-cinq (45) jours ouvrables répartis sur une année, à raison de trois (03) missions de terrain en Centrafrique de 15 jours chacune, conformément au calendrier indicatif ci-dessous.

Le contrat sera renouvelé pendant toute la durée du projet, soit 5 ans, après évaluation satisfaisante des services rendus par le consultant.

Prière d'envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l'adresse e-mail achats.cf@undp.org avec mention de la référence et intitulé du dossier. Toute demande de renseignement sera adressée à l'adresse e-mail : achats.cf@undp.org

Votre proposition devra être reçue au plus tard le 05 Novembre 2018.

I. CONTEXTE/OBJECTIF

La République Centrafricaine (RCA) couvre une superficie d'environ 623 000 km² et compte 5,069 millions d'habitants selon les projections de 2017, dont 61% vivent en milieu rural. Le pays dispose d'un potentiel important en ressources naturelles notamment agropastorale avec 15 millions d'hectares de terres arables et de riches terres de pâturage dont l'étendue et le parcours sont estimés à 16 millions d'hectares, forestières avec 5,6 millions d'hectares de forêts dense et humide et 301 espèces d'arbres identifiées, minières avec plus de 450 indices miniers et pétroliers identifiés dont le diamant, l'or, le fer, l'uranium, hydrauliques avec une pluviométrie, à plus de 160 milliards de m³ en moyenne par an à 47 milliards m³/an d'eau de surface, 35 milliards m³/an d'eau souterraine et un potentiel hydroélectrique du pays est de 2 000 MW dont 1% est valorisé. Malgré ce fort potentiel, la RCA est classée parmi les dix pays les plus pauvres au monde, avec un taux d'accès des populations à l'électricité de seulement 3,7% en 2016.

Les différentes crises que le pays a connues, ont déstabilisé ses institutions et l'ont entraîné dans trois années de transition. L'appui de la communauté international(e)e a permis à la RCA de retrouver l'ordre constitutionnel à l'issue des élections libres et démocratiques en mars 2016. En la faveur de l'accalmie retrouvée, le « Plan de relèvement et de consolidation de la paix pour la Centrafrique (RCPCA 2017-2021) » a été adopté et présenté à la communauté des bailleurs de fonds à la table-ronde de Novembre 2016 à Bruxelles. Ce document sert cadre pour les interventions du Gouvernement et des partenaires au développement et constitue un instrument pour la mobilisation des ressources. Pour renforcer le cadre de gouvernance du pays et consolider la paix, les nouvelles autorités ont poursuivi la mise en place des différentes institutions du pays. Malgré les efforts déployés par le Gouvernement et la

communauté international(e) dans le sens de la reconstruction, le relèvement et de la consolidation de la paix, le pays demeure fragile, avec d'importants défis à relever. En effet, les groupes armés contrôlent encore une majeure partie du pays entretenant ainsi l'instabilité sécuritaire et politique quasi permanente dans le pays, s'opposant ainsi à toutes les initiatives tant du Gouvernement que des forces international(e)es et des organisations humanitaires, particulièrement en milieu rural.

L'objectif du projet "Promotion des petites centrales hydroélectriques pour alimenter des mini-réseaux afin d'assurer un meilleur accès aux services énergétiques modernes en République Centrafricaine (PCH-RCA)" est d'aider le Gouvernement de la République Centrafricaine à "garantir l'accès à des services énergétiques efficaces, durables et modernes à la population rurale" d'ici 2030 à un coût abordable "et de manière durable, avec un impact négatif minimal sur l'environnement. Il permettra également de formuler un modèle d'entreprise approprié devant assurer la durabilité de ces mini-réseaux.

II. JUSTIFICATION

Le cycle de crises dans lequel la RCA se trouve depuis 2013, a progressivement ruiné le tissu économique et social du pays et mis le pays dans un état de vulnérabilité général, avec des besoins énormes pour sa reconstruction. Les indicateurs sociaux économiques se sont dégradés et avec eux, les indicateurs du sous-secteur de l'électricité qui, malgré les efforts entrepris depuis 1983, demeurent parmi les plus bas de la sous-région. En 2016, le taux d'accès est de 23% à Bangui et de 3,7% au niveau national, quasi nul dans les régions, le taux de desserte est de 24% et le taux d'électrification de 3,8%, faisant de la biomasse et combustibles fossiles, les principales sources d'énergie avec 98% du bilan énergétique soit 2,64 millions de tep de bois consommés durant l'année. Dans ces conditions, le secteur de l'énergie est devenu le 3^{ème} plus grand producteur de CO₂ derrière les secteurs agricole et sylvicole avec 2% d'émissions par an qui pourrait atteindre près de 25% du total des émissions de GES du pays à l'horizon 2030.

En 2017, en réponse à cette situation, le PNUD, pour aider le Gouvernement à augmenter le taux d'accès des populations rurales à l'électricité, a initié une fiche projet permettant de mettre en œuvre des mesures d'atténuation ayant obtenu l'adhésion du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Le Gouvernement et le PNUD ont signé le Document de Projet (ProDoc) en juin 2018 et procédé à l'installation de l'équipe projet en juillet 2018.

Les ressources mobilisées permettront durant la période de 5 ans du projet, de construire 4 petites centrales hydroélectriques pour fournir des services d'électricité à un nombre égal de villages grâce à des mini-réseaux destinés à des activités génératrices de revenus et à l'utilisation des ménages/communautés. L'électrification des villages nécessitera la production d'environ 39 770 MWh d'électricité sur la durée du projet avec une production annuelle de 14 535 MWh à maintenir sur les 25 ans de durée de vie des installations. L'usage de l'hydroélectricité permettra d'éviter 35 000 tonnes de CO₂ au cours de la période de 5 ans du projet et 13 000 tonnes de CO₂ par la suite, sur les 21 à 23 années restantes de la vie utile des équipements. Ainsi, il est envisagé que le pays puisse éviter 327 250 tonnes de CO₂ durant toute la durée de vie des équipements (25 ans). Le projet atteindra cet objectif en introduisant un cadre propice à la promotion des investissements dans le développement des petites centrales hydroélectriques et en établissant un instrument financier qui facilitera la participation du secteur privé à l'électrification des villages par le biais de mini-réseaux issus des petites centrales hydroélectriques dans le pays.

La Politique Énergétique Décentralisée (PED), une fois approuvée, permettra au Gouvernement d'intégrer l'énergie dans la planification nationale et sectorielle. Elle servira de catalyseur pour une utilisation efficace de l'énergie afin d'améliorer les moyens de subsistance de la population centrafricaine et de stimuler la croissance économique.

C'est dans cette optique que le Bureau du PNUD en RCA lance le présent recrutement de Consultant(e)(e) International(e)(e) non résident pour le projet de « Promotion des petites centrales hydroélectriques pour un meilleur accès aux services énergétiques modernes en République Centrafricaine ».

III. FONCTIONS ET RESPONSABILITES

Pendant la durée du projet, sous la supervision générale du Coordonnateur du Programme et en lien direct avec la Chargée de Programme Environnement et Développement Durable et le Chef de Projet (CP), la mission du(de) la

Consultant(e)(e) International(e)(e) a pour objectif d'apporter des conseils techniques à l'équipe de gestion du Projet de « Promotion des petites centrales hydroélectriques pour un meilleur accès aux services énergétiques modernes en République Centrafricaine ». De manière spécifique, il devra :

- Fournir à l'équipe du Projet toute assistance et tout conseil nécessaire permettant d'assurer la conformité de la mise en œuvre des activités du projet au Document du Projet ;
- Fournir à l'équipe du Projet toute assistance et tout conseil nécessaire pour une bonne exécution des activités de soutien financier et d'achat des équipements et matériels de construction des unités de productions, en conformité avec le dossier d'appel d'offre ;
- Fournir à l'équipe du Projet des conseils techniques adéquats et le mentorat nécessaire au renforcement de leurs capacités afin de leur permettre d'assurer la mise en œuvre efficace des aspects techniques du projet ;
- Fournir à l'équipe du Projet toute assistance et tout conseil technique nécessaire à l'intégration effective du genre dans la mise en œuvre des activités du projet, conformément au Gender Marker applicable ;
- Contribuer à la préparation de tous les rapports inhérents à la mise en œuvre du projet notamment, le « Rapport de démarrage » devant détailler la matrice du cadre logique du projet et les activités prévues ;
- Contribuer à la préparation et à l'élaboration des rapports des grandes réunions liées à la mise en œuvre du projet et y participer le cas échéant ;
- Contribuer à l'élaboration des dossiers d'appel d'offre pour la réalisation des études de faisabilité et/ou pré-faisabilité de tous les sites retenus ;
- Contribuer au développement des critères et à la sélection des promoteurs des sites des petites centrales hydroélectriques ;
- Contribuer à l'élaboration des Termes de Référence pour le recrutement des personnes ressources clés du projet et participer au processus de leur recrutement ;
- Examiner, évaluer et encadrer l'élaboration des rapports des Consultant(e)s nationaux et internationaux, afin de s'assurer de la qualité et de leur conformité aux Termes de Référence de leurs missions ;
- Contribuer au processus d'implication des organisations qualifiées au niveau national et international(e), dans certaines activités du projet, selon les besoins ;
- Formuler des procédures détaillées pour la mise en œuvre de l'instrument financier
- Participer aux choix du modèle de gestion des unités construites ;
- Contribuer à la préparation des Plans de Travail Annuels du projet à soumettre à l'approbation du Comité de Pilotage du projet ;
- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de suivi et d'évaluation du projet ;
- Contribuer aux processus relatifs aux examens à mi-parcours et final, aux missions d'évaluation indépendantes à mi-parcours et finales, aux audits et revues périodiques de la mise en œuvre des activités du projet ainsi qu'au suivi de leur exécution et à l'élaboration de leurs Termes de Référence ;
- Elaborer un plan annuel des visites systématiques des sites retenus à effectuer durant ses missions mandataires et formuler les recommandations requises dans les rapports de missions/visites ;
- Contribuer à l'élaboration des Termes de Référence pour l'organisation de chaque visite de suivi et des missions conjointes sur les sites du projet ;
- Veiller au suivi, à l'assurance qualité et au contrôle technique et physique régulier des travaux de construction des unités de production et proposer d'éventuelles mesures de correction ;
- Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'assurance qualité du plan de communication du projet ;
- Contribuer à toute autre tâche que le Chef de projet estimerait nécessaire pour la mise en œuvre efficace du projet.

Résultats attendus

Les résultats clés attendus dans les délais requis sont :

- Note stratégique décrivant la compréhension de l'approche méthodologique (y compris planning détaillé des visites systématiques des sites retenus, activités, calendrier conformément aux termes du contrat).
- Le draft du Rapport marquant la fin des travaux accomplis durant chaque mission. Ce Rapport fait le point de toutes les tâches accomplies et des livrables mandataires qu'il aura livrés au Projet.

- Le Rapport définitif prenant en compte les observations des partenaires de mise en œuvre (Partie nationale et PNUD).

Méthodologie

Le(la) Consultant(e) travaillera en étroite collaboration avec le Chef de projet pour coordonner et faciliter les contributions des organismes gouvernementaux, des organisations partenaires, des institutions scientifiques et de recherche, des sous-traitants et des experts nationaux et internationaux de manière opportune et efficace. Il dispose pour ce faire, de toute la panoplie d'outils disponibles pour collecter et analyser les informations pertinentes, en particulier :

- La revue et l'étude de la documentation clé (ex. : documents de politiques du sous-secteur de l'électricité, études et informations financières, rapports de consultations, documentation relative aux ODDs, Changements Climatiques, monographies des préfectures et villes d'intervention, politique nationale de genre, etc.) ;
- Les rencontres et les entretiens avec les acteurs concernés (publics, secteur privé, société civile), les partenaires, et les personnes ressources ;
- Les entretiens directs, par téléphone ou par courrier électronique avec les membres de toute l'équipe de gestion du projet ;
- L'exploitation et l'analyse des informations collectées en vue de la production de ses rapports.

Dans l'année, la mission du consultant est organisée en 45 jours ouvrables de travail sur site conformément à l'agenda indicatif ci-dessous :

Année 1											
Q1				Q2				Q3			
Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8	Mois 9	Mois 10	Mois 11	Mois 12
		S4	S1 & S2			S4	S1 & S2			S4	S1 & S2

NB. : Q1, Q2 et Q3 sont les quarts année et S1 et S4 les première et quatrième semaine de chaque mois.

L'année de travail du (de la) Consultant(e) étant répartie par tranche de 4 mois appelée quart-année (Q1, Q2 et Q3), il pourra effectuer ses missions entre la dernière semaine du 3ème mois et les deux premières semaines du 4ème mois de chaque quart-année.

La première mission du(de la) Consultant(e) international(e) intervient immédiatement après la signature de son contrat. Au début de chaque année, le(la) Consultant(e) international(e) et la supervision du projet arrêteront à titre indicatif la liste des livrables de l'année répartis sur les trois missions.

Le Bureau Pays du PNUD en RCA assurera le contrôle-qualité sur tous les produits de la mission, en consultation avec le Bureau Régional du PNUD, le Chef de Projet et le Directeur Général de l'Agence Centrafricaine de l'Electrification Rurale.

IV. COMPETENCES

Corporate :

- Démontre l'intégrité en modélisant les valeurs et les normes éthiques des Nations Unies
- Promeut la vision, la mission et les objectifs stratégiques du PNUD
- Affiche la sensibilité et l'adaptabilité de culture, de sexe, de religion, de race, de nationalité et d'âge
- Traite toutes les personnes de façon équitable sans favoritisme

Technique :

- Exécuter de façon efficace et efficiente les activités visant l'atteinte des résultats du projet ;
- Etre motivé et démontrer une capacité à poursuivre son développement personnel et à apprendre ;
- Avoir un grand sens des responsabilités, une grande capacité d'analyse et d'organisation et une grande capacité d'user de la diplomatie dans les relations avec les parties prenantes et autres partenaires ;

- Etre capable d'exécuter plusieurs tâches en même temps et de travailler sous pression et sans préavis ;
- Être familiarisé avec la formulation et la rédaction des projets et/ou programmes de changements climatiques ;
- Avoir des capacités de coordination des études complexes et d'équipes pluridisciplinaires ;
- Avoir une forte capacité d'écoute ;
- Avoir une capacité à gérer le temps et à respecter les délais ;
- Disposer d'excellentes capacités rédactionnelles et de production des documents de qualité ;
- Avoir des connaissances et/ou expertise sur le système des Nations Unis et du PNUD ;
- Avoir une bonne connaissance des politiques environnementales, des accords multilatéraux et autres conventions international(e)s en matière d'environnement ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- Démontrer de bonnes aptitudes en communication écrite et orale et en leadership ;
- Avoir une parfaite maîtrise du français et de l'anglais à l'orale comme à l'écrit.

Communication : excellentes compétences rédactionnelles et de communications orales

Professionalisme :

- Aptitude démontrée dans la réflexion analytique ;
- Excellentes capacités d'organisation, de rédaction et de rapportage ;
- Capacité de travailler de façon autonome, planifier, hiérarchiser et livrer les tâches dans les délais impartis ;
- Capacité de former et d'encadrer une équipe ;
- Flexibilité à voyager pour le travail à court préavis.

Travail en équipe :

- Ouverture d'esprit et capacité à recevoir/intégrer les feedbacks
- Capacité à travailler sous pression
- Capacité à travailler dans un environnement multiculturel

V. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

Education :

- Diplôme d'études supérieures (au moins Bac+5) en hydroélectricité, électricité, hydrogéologie, énergie/développement des énergies renouvelables ou en finance avec des connaissances en énergie, économie du développement, gestion des projets ou développement rural ;
- Disposer des formations complémentaires dans plusieurs autres domaines connexes.

Expériences professionnelles :

- Avoir au moins dix (10) ans d'expérience technique récente et avérée dans la mise en œuvre de projets d'énergies renouvelables notamment la micro hydroélectricité en combinaison avec une connaissance de l'analyse économique et financière, des cadres institutionnel, réglementaire et politique ;
- Avoir une bonne connaissance et expérience des questions liées au changement climatique, en particulier aux modalités opérationnelles du FEM ;
- Avoir une très bonne aptitude de coordination des équipes pluridisciplinaires ;
- Avoir une connaissance des règles, règlements et procédures administratives du PNUD-FEM serait un avantage, mais pas une exigence ;
- Avoir une connaissance et une expérience préalables des facteurs et questions politiques, sociaux et environnementaux liés au développement énergétique et à l'atténuation du changement climatique dans les pays en développement d'Afrique et en particulier de l'Afrique Centrale ;
- Avoir une expérience en gestion de projets sensible au genre ;
- Avoir une maîtrise de l'informatique, en particulier des progiciels de bureau professionnels ;
- Disposer d'excellentes compétences en rédaction et en communication.

Langue : Parfaite maîtrise de la langue anglaise et française (écrit et oral).

Informatique : maîtrise des logiciels sous Office et du Système d'Information Géographique.

VI. DOSSIER DE SOUMISSION

Une proposition technique incluant :

- Une lettre de motivation adressée au Représentant Résident du PNUD en RCA ;
- Les contacts (adresse mail et téléphone) de trois personnes de références pouvant témoigner de vos qualités professionnelles et morales ;
- Une note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les motivations de la candidature ;
- Une brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée.

Une offre financière incluant :

- Les honoraires du Consultant(e) précisant, sur la base de l'approche forfaitaire, le montant des indemnités journalières, le nombre de jours de travail prévus, sur la base de produits/livrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs), les frais de transport (billet d'avion) pour les trois (3) missions, même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat.
- Les DSA (frais d'hébergement, de subsistance, de transport local, de communication...)

NB : Le transport du Consultant(e) sur les 4 sites du projet sera à la charge de l'organisation.

VII. CRITERES D'EVALUATION

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation	Points
Bac+5 en hydroélectricité, électricité, hydrogéologie, énergie/développement des énergies renouvelables ou en finance avec des connaissances en énergie, économie du développement, gestion des projets ou développement rural	20%
<ul style="list-style-type: none">• Avoir au moins dix (10) ans d'expérience technique récente et avérée dans la mise en œuvre de projets d'énergies renouvelables notamment la micro hydroélectricité en combinaison avec une connaissance de l'analyse économique et financière, des cadres institutionnel, réglementaire et politique ;• Avoir une bonne connaissance et expérience des questions liées aux changements climatiques, en particulier aux modalités opérationnelles du FEM ;• Avoir une très bonne aptitude de coordination des équipes pluridisciplinaires ;• Avoir une connaissance des règles, règlements et procédures administratives du PNUD-FEM serait un avantage, mais pas une exigence ;• Avoir une connaissance et expérience préalables des facteurs et questions politiques, sociaux et environnementaux liés au développement énergétique et à l'atténuation du changement climatique dans les pays en développement d'Afrique et en particulier de l'Afrique Centrale ;• Avoir une expérience en gestion de projets sensible au genre ;• Avoir une maîtrise de l'informatique, en particulier des progiciels de bureau professionnels ;• Disposer d'excellentes compétences en rédaction et en communication.	50%
Capacités linguistiques <ul style="list-style-type: none">• Maîtrise du Français et de l'Anglais (oral et écrit) prouvée par les Rapports ou missions effectuées dans les pays ayant l'anglais en usage et le Français en usage• Avoir fréquenté les pays ayant l'anglais et /ou le français comme langue de travail	30%
Total note technique	100

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées.

Le contrat sera attribué au Consultant(e) ayant présenté le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%) applicable pour les services intellectuels plus complexes suivant les exigences des TDRs ;

Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante : Note financière A = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30.

Eligibilité pour l'évaluation technique

- Avoir d'une formation initiale (au moins Bac+ 5) en économie du développement, gestion des projets ou développement rural (agronomie foresterie, génie rural, géographie physique, climatologie, ou humaine, les sciences économiques et sociales ou tous autres domaines pertinents).
- Avoir une bonne connaissance des directives, méthodologies d'élaborations des projets éligibles au fonds vert pour le climat.
- Avoir au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine de la formulation des projets/programmes avec au moins cinq (5) ans d'expérience avérée dans la formulation des projets dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques.

Notation de l'offre technique (100 points)

- Avoir au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine de la formulation des projets/programmes avec au moins cinq (5) ans d'expérience avérée dans la formulation des projets dans le domaine de l'hydroélectricité. (20 pts)
- Justifier de grandes capacités de communication et de rédaction des projets de portée nationale et d'expériences dans le processus de la rédaction des projets de construction de micro centrales avec un accent particulier sur la protection de l'environnement et le genre en fournissant deux ou trois rapports publiés. (20 pts)
- Avoir conduit au moins trois (3) missions similaires d'appui/consultances antérieures dans ce domaine, dans les pays en développement en fournissant les certificats de service fait ou tout autre justificatif. (20 pts)
- Avoir une bonne connaissance de la problématique des changements climatiques en Afrique et si possible en RCA justifiée par une note synthétique. (10 pts)
- Niveau de compréhension par le Consultant(e) de la mission/Cohérence de la proposition du Consultant(e) avec les TdR. (20 pts)
- Connaissance de l'anglais justifiée par deux ou trois publications en anglais et quelques preuves de séjour dans un pays anglophone. (10 pts)

Mode de paiement	Le tarif journalier doit être "tout - inclus" ¹ et une feuille de temps de travail doit être soumise par le Consultant(e), dûment approuvé par le superviseur du Consultant(e), qui doit servir de base pour le paiement des frais.		
	Par Heure	Monnaie	Montant
	Par jour - Oui	Monnaie	Montant
	Par semaine	Monnaie	Montant
	Les honoraires du Consultant(e) pour les 45 jours de mission seront fractionnés en trois (03) parts conformément au calendrier indicatif des missions ci-dessus.		
Le mode de paiement pour chaque part est le suivant :			

¹ Tout - inclus implique que tous les coûts (frais professionnels, les assurances, les communications, les consommables, etc.) qui pourraient être encourus par le consultant sont déjà pris en compte dans le montant final présenté dans la proposition.

	<ul style="list-style-type: none"> • DSA payé à l'arrivée de chaque mission • 40% à la remise de la Note stratégique² et du Draft du Rapport. • 60% à la remise du Rapport définitif. <p>Temps requis pour l'exécution des demandes de paiement L'exécution des demandes de paiements sera assujettie à l'examen et l'approbation des livrables par le(s) superviseur(s) affecté(s) au projet au plus tard dans les 30 jours qui suivent leur réception.</p>	
VIII. Signatures- Post Description Certification		
Titulaire (<i>si applicable</i>) Name	Signature	Date
Superviseur Name / Title	Signature	Date
Chief Division/Section Name / Title	Signature	Date

NB : Les candidatures féminines sont vivement souhaitées.

² La Note stratégique est bien entendue produite une seule en début de la première année de mission.